



---

# communiqué

---

Date

Le 21 novembre 2005

Pour publication

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

## Le gouvernement du Canada et le Congrès des Peuples Autochtones signent l'Accord sur le développement des ressources humaines

---

**OTTAWA (ONTARIO)** — La ministre d'État (Développement des ressources humaines), l'honorable Claudette Bradshaw, et le chef national du Congrès des Peuples Autochtones (CPA), Dwight A. Dorey, ont signé aujourd'hui l'Accord sur le développement des ressources humaines. Cet accord tient compte de l'engagement renouvelé du gouvernement du Canada de renforcer la capacité des organisations autochtones en matière d'élaboration des politiques.

« Je suis honorée de participer à cette cérémonie de signature aujourd'hui pour le renouvellement de l'Accord sur le développement des ressources humaines entre le Congrès des Peuples Autochtones et Ressources humaines et Développement des compétences Canada, a déclaré la ministre Bradshaw. Le renouvellement de l'Accord nous permettra de poursuivre nos relations positives et productives avec le Congrès des Peuples Autochtones. »

« Cet accord est le catalyseur qui aidera les Autochtones de partout à améliorer leurs compétences professionnelles et leur employabilité, a affirmé le chef national du CPA, Dwight Dorey. Grâce au partenariat qui a mené à cet accord, nous pouvons travailler ensemble pour renforcer nos capacités, et ainsi établir un véritable accès à l'emploi. Les enfants, les jeunes et les personnes handicapées autochtones bénéficieront de cette mesure clé qui améliorera la qualité de vie des Autochtones. »

Signé pour la première fois en 1999, l'Accord démontre clairement l'engagement continu du gouvernement du Canada de travailler en partenariat avec le CPA pour veiller à ce que les programmes et les politiques du Canada se rapportant au développement des ressources humaines autochtones tiennent compte des préoccupations et des intérêts des Autochtones.

L'Accord renouvelé est conforme à l'esprit d'un accord conjoint plus vaste signé par le gouvernement du Canada avec le CPA le 31 mai 2005. Cet accord conjoint plus vaste marque le début d'une nouvelle ère de collaboration entre le gouvernement et les peuples autochtones, et vise à faire en sorte que les organismes autochtones nationaux soient des partenaires à part entière dans l'élaboration d'une politique fédérale les concernant.

- 30 -

**Pour plus de renseignements (médias seulement) :**

Bureau des relations avec les médias  
Ressources humaines et Développement des compétences Canada  
(819) 994-5559